



Cabinet du Maire

☎ 0594 35 90 87 – 📠 0594 38 21 14

## COMMUNIQUÉ N° 2021-10/DGAT/RM

### Fermeture immédiate à la circulation d'une portion de la route du Tigre

Le Maire de la commune de Rémire-Montjoly, Monsieur Claude PLENET, informe les usagers du Boulevard Eugène BASSIÈRES d'un risque d'affaissement du flanc de la montagne du Tigre, sur 800 mètres linéaires, à compter de l'intersection avec la RD2, dite route du Tigre, en direction du quartier Parc Lindor.

Par mesure de sécurité, le Maire indique qu'il est contraint, à la demande de l'Autorité préfectorale, de procéder à la fermeture immédiate à la circulation de ce tronçon de route, et ce jusqu'à nouvel ordre.

Un balisage a été mis en place, et les usagers sont invités à suivre et à respecter les circuits de déviation indiqués par la signalisation spécifique.

Les services techniques de la Ville sont mobilisés aux côtés des équipes techniques de l'État pour s'investir dans une expertise de cette situation, évaluer les causes et les conséquences afférentes, afin de mieux cibler les mesures curatives et préventives à prendre pour sécuriser les lieux et assurer le retour à la circulation de cette voie dans les meilleurs délais possibles.

Fait à Rémire-Montjoly,  
le 26 mai 2021.

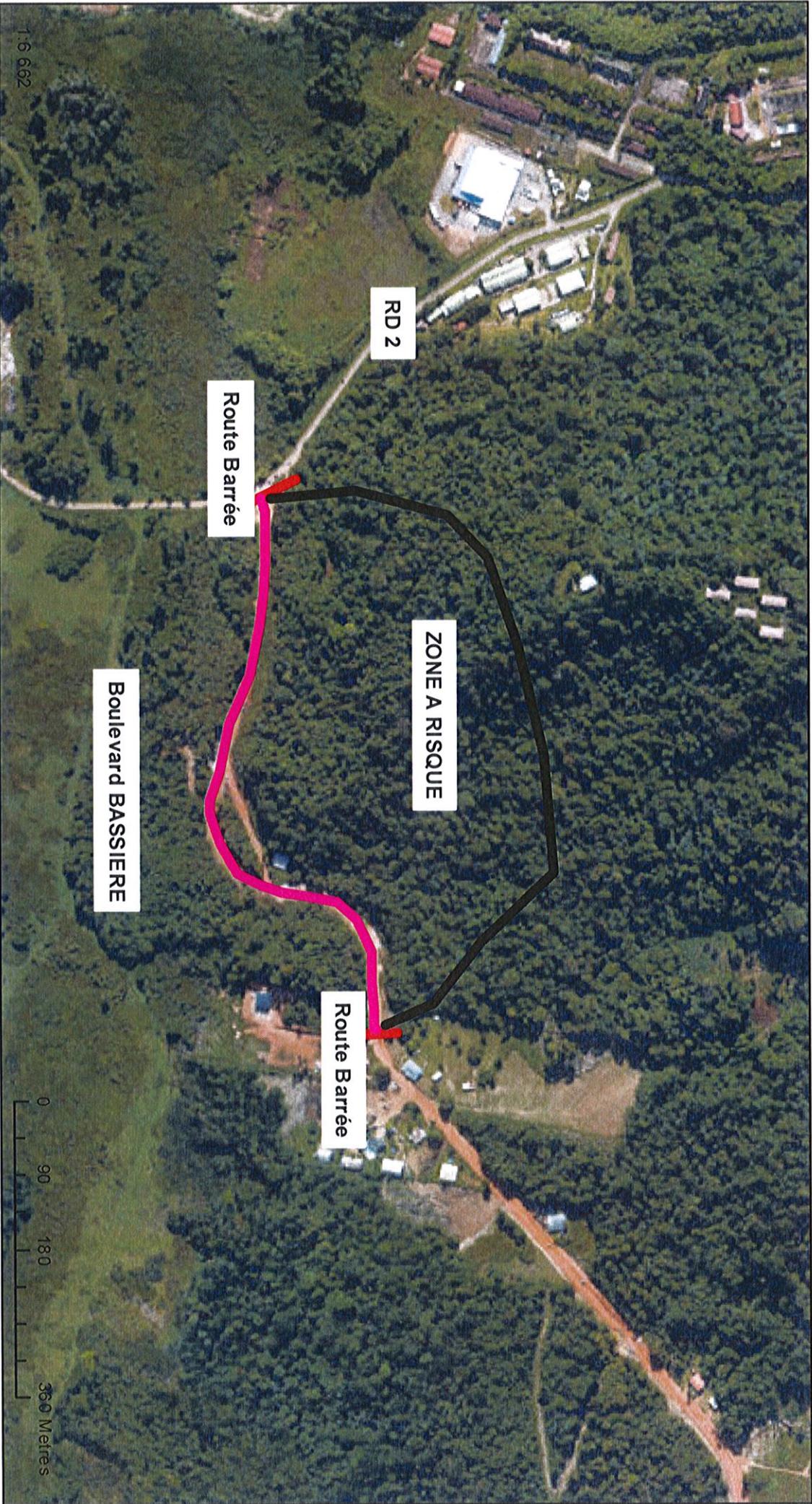


Le Maire,

Claude PLENET



# ZONE A RISQUE



Commentaires :

Boulevard eugène BASSIERE